

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET :  
21770350300193

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77

POSTE COMPTABLE DE : ROISSY EN BRIE-77

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

Compte administratif

BUDGET ANNEXE : 02 ASSAINISSEMENT

ANNEE 2018

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

74\_DE-077-217703503-20190409-DEL I6\_047\_\_

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.../.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont : /

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	602 091.30	1 327 053.70	+724 962.40
	Section d'investissement	1 432 880.24	869 885.81	-562 994.43
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1				
	Report en section d'exploitation (002)		80 779.34	
	Report en section d'investissement (001)	289 154.06		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		2 324 125.60	2 277 718.85	-46 406.75

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)				
	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	4 102.00	1 054 934.00	
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	4 102.00	1 054 934.00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	602 091.30	1 407 833.04	+805 741.74
	Section d'investissement	1 726 136.30	1 924 819.81	+198 683.51
	TOTAL CUMULE	2 328 227.60	3 332 652.85	+1 004 425.25

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 102.00	1 054 934.00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	4 102.00	
	[...]Opérations d'équipement n°		
1601	CLOS DE LA VIGNE		1 054 934.00
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT)

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

REÇU EN PREFECTURE  
Le 18/04/2019  
Application agréée E-legalite.com

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	203 573.00	65 733.04			137 839.96
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5.00				5.00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>203 578.00</b>	<b>65 733.04</b>			<b>137 844.96</b>
66	CHARGES FINANCIERES	203 967.00	51 587.74	149 083.89		3 295.37
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (2)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>407 545.00</b>	<b>117 320.78</b>	<b>149 083.89</b>		<b>141 140.33</b>
	<b>VIREMENT A LA SECTION</b>					
023	<b>D'INVESTISSEMENT (4)</b>	591 006.00				
042	<b>OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)</b>	335 687.00	335 686.63			0.37
043	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)</b>					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>926 693.00</b>	<b>335 686.63</b>			<b>591 006.37</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 334 238.00</b>	<b>453 007.41</b>	<b>149 083.89</b>		<b>732 146.70</b>

Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					
--	--	--	--	--	--

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS					
73	FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	826 000.00	899 596.44			-73 596.44
74	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5) SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>826 000.00</b>	<b>899 596.44</b>			<b>-73 596.44</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.66				0.66
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)					
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>826 000.66</b>	<b>899 596.44</b>			<b>-73 595.78</b>
042	<b>OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)</b>	427 458.00	427 457.26			0.74
043	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)</b>					
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>427 458.00</b>	<b>427 457.26</b>			<b>0.74</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 253 458.66</b>	<b>1 327 053.70</b>			<b>-73 595.04</b>

Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	80 779.34				
---	-----------	--	--	--	--

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647\_\_

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 009 450.00	87 399.49	4 102.00	2 917 948.51
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
	Total des opérations d'équipement	934 088.00	509 467.57		424 620.43
	Total des dépenses d'équipement	3 943 538.00	596 867.06	4 102.00	3 342 568.94
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	427 771.94	408 555.92		19 216.02
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	427 771.94	408 555.92		19 216.02
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 371 309.94	1 005 422.98	4 102.00	3 361 784.96
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)	427 458.00	427 457.26		0.74
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	427 458.00	427 457.26		0.74
	<b>TOTAL</b>	<b>4 798 767.94</b>	<b>1 432 880.24</b>	<b>4 102.00</b>	<b>3 361 785.70</b>

## Pour information

D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

289 154.06

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 859 015.00	34 195.00	1 054 934.00	769 886.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 802 214.00	4.18		1 802 209.82
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	3 661 229.00	34 199.18	1 054 934.00	2 572 095.82
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)	500 000.00	500 000.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières	500 000.00	500 000.00		
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement	4 161 229.00	534 199.18	1 054 934.00	2 572 095.82
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (2)	591 006.00			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)	335 687.00	335 686.63		0.37
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	926 693.00	335 686.63		591 006.37
	<b>TOTAL</b>	<b>5 087 922.00</b>	<b>869 885.81</b>	<b>1 054 934.00</b>	<b>3 163 102.19</b>

## Pour information

R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-477-217703503-20190409-DELIB\_647\_\_

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	65 733.04		65 733.04
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	200 671.63		200 671.63
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>266 404.67</b>	<b>335 686.63</b>	<b>602 091.30</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES** **602 091.30**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		427 457.26	427 457.26
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	408 555.92		408 555.92
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement	509 467.57		509 467.57
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	87 399.49		87 399.49
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 005 422.98</b>	<b>427 457.26</b>	<b>1 432 880.24</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1** **289 154.06**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **1 722 034.30**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**REÇU EN PREFECTURE**

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647\_\_

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	899 596.44		899 596.44
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ (7)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		427 457.26	427 457.26
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>899 596.44</b>	<b>427 457.26</b>	<b>1 327 053.70</b>

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>80 779.34</b>
---	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 407 833.04</b>
---	---------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	34 195.00		34 195.00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	4.18		4.18
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		335 686.63	335 686.63
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>34 199.18</b>	<b>335 686.63</b>	<b>369 885.81</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	
---	--

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>500 000.00</b>
------------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>869 885.81</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	203 573.00	65 733.04			137 839.96
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	1 000.00	531.40			468.60
61521	TERRAINS	145 000.00	63 017.96			81 982.04
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	57 573.00	2 183.68			55 389.32
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5.00				5.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	5.00				5.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		203 578.00	65 733.04			137 844.96
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)	203 967.00	51 587.74	149 083.89		3 295.37
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	211 472.00	200 545.42			10 926.58
66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE	-7 805.00	-154 673.09	149 083.89		-2 215.80
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	300.00	5 715.41			-5 415.41
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e)(7)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		407 545.00	117 320.78	149 083.89		141 140.33

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647\_\_

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	591 006.00				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(8)(9)	335 687.00	335 686.63			0.37
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	335 687.00	335 686.63			0.37
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>926 693.00</b>	<b>335 686.63</b>			<b>591 006.37</b>
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>926 693.00</b>	<b>335 686.63</b>			<b>591 006.37</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=</b> Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>1 334 238.00</b>	<b>453 007.41</b>	<b>149 083.89</b>		<b>732 146.70</b>

Pour information D 002 Déficit d'exploitation de N-1
---

<b>Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)</b> Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1
--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>REÇU EN PREFECTURE</b> <b>Le 18/04/2019</b> Application agréée E.legalite.com
--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	826 000.00	899 596.44			-73 596.44
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	500 000.00	548 195.75			-48 195.75
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	190 000.00	215 400.69			-25 400.69
7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES	136 000.00	136 000.00			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (3)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)={013+70+73+74+75}</b>	<b>826 000.00</b>	<b>899 596.44</b>			<b>-73 596.44</b>
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	0.66				0.66
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.66				0.66
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>826 000.66</b>	<b>899 596.44</b>			<b>-73 595.78</b>

**REÇU EN PREFECTURE**  
**Le 18/04/2019**  
 Application agréée E.legalite.com

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(6)	427 458.00	427 457.26			0.74
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	427 458.00	427 457.26			0.74
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(5)					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>427 458.00</b>	<b>427 457.26</b>			<b>0.74</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 253 458.66</b>	<b>1 327 053.70</b>			<b>-73 595.04</b>

Pour information
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1 <span style="float: right;">80 779.34</span>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.  
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.  
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotabon aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.  
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	3 009 450.00	87 399.49	4 102.00	2 917 948.51
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	3 009 450.00	87 399.49	4 102.00	2 917 948.51
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[...]	934 088.00	509 467.57		424 620.43
1601	CLOS DE LA VIGNE	934 088.00	509 467.57		424 620.43
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 943 538.00</b>	<b>596 867.06</b>	<b>4 102.00</b>	<b>3 342 568.94</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	427 771.94	408 555.92		19 216.02
1641	EMPRUNTS EN EUROS	352 682.00	326 853.15		25 828.85
1681	AUTRES EMPRUNTS	75 089.94	81 702.77		-6 612.83
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>427 771.94</b>	<b>408 555.92</b>		<b>19 216.02</b>
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>4 371 309.94</b>	<b>1 005 422.98</b>	<b>4 102.00</b>	<b>3 361 784.96</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DEL18\_647

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	427 458.00	427 457.26		0.74
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	427 458.00	427 457.26		0.74
139111	AGENCE DE L'EAU	252 981.00	252 980.38		0.62
13912	REGIONS	32 028.00	32 028.79		-0.79
13913	DEPARTEMENTS	41 140.00	41 139.69		0.31
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	2 148.00	2 147.67		0.33
13918	AUTRES	99 161.00	99 160.73		0.27
	<i>Charges transférées</i>				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>427 458.00</b>	<b>427 457.26</b>		<b>0.74</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 798 767.94</b>	<b>1 432 880.24</b>	<b>4 102.00</b>	<b>3 361 786.70</b>

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	289 154.06

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**REÇU EN PREFECTURE**  
Le 18/04/2019  
Application agréée E-legalite.com

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 859 015.00	34 195.00	1 054 934.00	769 886.00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	1 165 319.00	34 195.00	506 139.00	624 985.00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS	317 511.00		172 610.00	144 901.00
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	376 185.00		376 185.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 802 214.00	4.18		1 802 209.82
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 802 214.00	4.18		1 802 209.82
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 661 229.00</b>	<b>34 199.18</b>	<b>1 054 934.00</b>	<b>2 572 095.82</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	500 000.00	500 000.00		
1068	AUTRES RESERVES	500 000.00	500 000.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>500 000.00</b>	<b>500 000.00</b>		
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>4 161 229.00</b>	<b>534 199.18</b>	<b>1 054 934.00</b>	<b>2 572 095.82</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190403-DEL IB\_647

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	591 006.00			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)(5)	335 687.00	335 686.63		0.37
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	335 662.00	335 661.63		0.37
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	25.00	25.00		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>926 693.00</b>	<b>335 686.63</b>		<b>591 006.37</b>
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>926 693.00</b>	<b>335 686.63</b>		<b>591 006.37</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>5 087 922.00</b>	<b>869 885.81</b>	<b>1 054 934.00</b>	<b>3 163 102.19</b>

<b>Pour information</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la région applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 1601 (1)  
LIBELLE : CLOS DE LA VIGNE

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	<b>DEPENSES</b>	934 088.00	509 467.57		424 620.43	4 244 753.34
	20 Immobilisations incorporelles					
	21 Immobilisations corporelles					
	22 Immobilisations reçues en affect.					
	23 Immobilisations en cours	934 088.00	509 467.57		424 620.43	4 244 753.34
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	934 088.00	509 467.57		424 620.43	4 244 753.34

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>RECETTES</b>	1 054 934.00		1 054 934.00		2 725 498.64
13 Subvention d'investissement	1 054 934.00		1 054 934.00		2 725 498.64
1318 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	376 185.00		376 185.00		1 376 169.83
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	506 139.00		506 139.00		833 361.00
1313 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS	172 610.00		172 610.00		515 967.81
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-509 467.57	-1 519 254.70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

**REÇU EN PREFECTURE**

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DEL IB\_647

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>855 229.94</b>	<b>836 013.18</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>427 771.94</b>	<b>408 555.92</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	352 682.00	326 853.15
1681	AUTRES EMPRUNTS	75 089.94	81 702.77
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>427 458.00</b>	<b>427 457.26</b>
139111	AGENCE DE L'EAU	252 981.00	252 980.38
13912	REGIONS	32 028.00	32 028.79
13913	DEPARTEMENTS	41 140.00	41 139.69
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	2 148.00	2 147.67
13918	AUTRES	99 161.00	99 160.73
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>836 013.18</b>	<b>4 102.00</b>	<b>289 154.06</b>	<b>1 129 269.24</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>926 693.00</b>	<b>335 686.63</b>
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		926 693.00	335 686.63
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	335 662.00	335 661.63
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	25.00	25.00
021	Virement de la section de fonctionnement	591 006.00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>335 686.63</b>	<b>1 054 934.00</b>		<b>500 000.00</b>	<b>1 890 620.63</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	1 129 269.24
Ressources propres disponibles IV	1 890 620.63
<b>Solde V=IV-II (3)</b>	<b>+761 351.39</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

REÇU EN PREFECTURE  
Le 18/04/2019  
Application agréée E-legalite.com

IV . ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 . SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES	
	Total des dépenses réelles	
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Total des dépenses d'ordre	
	D002 (5)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647

IV . ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES**

RECETTES TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Total des recettes réelles		
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
Total des recettes d'ordre		
R002(5)		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DEL I8\_647

IV . ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

DEPENSES - MANDATS EMIS

Article (2)	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
66	CHARGES FINANCIERES
Total des dépenses réelles	
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
Total des dépenses d'ordre	
D002 (5)	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

IV . ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES**

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	Total des recettes réelles	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
	Total des recettes d'ordre	
	R002(5)	
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DEL IB\_647\_\_

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Opérations d'équipement n°....(1 ligne par op.)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
020	Dépenses imprévues	
4581	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des dépenses réelles	
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	D001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-2177 035 03-2019 04 09-DELIB\_647\_\_

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
106	Réserves	
4582	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des recettes réelles	
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	Opérations patrimoniales	
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	Total des recettes d'ordre	
	R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190408-DELIE\_647\_\_

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par op.)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
020	Dépenses imprévues	
4581	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des dépenses réelles	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	D001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIE\_647

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
106	Réserves	
4582	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
Total des recettes réelles		
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	Opérations patrimoniales	
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
Total des recettes d'ordre		
R001 (4)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-477-217703503-20190403-DELIB\_647\_

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :			
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
<b>DEPENSES (a)</b>					
[...](2)					
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie)					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c)(3)					
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>					
<b>RECETTES (b)</b>					
Financement par le tiers (4)					
Financement par d'autres tiers (4)					
040 Financement par le service (contrepartie 6742)					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)					
Annulations sur recettes (d) (3)					
<b>Recettes nettes (b-d)</b>					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT  
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

IV

B2.1

B2.2

B2.1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018(2)	Montant des CP	
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018				Restes à financer (exercices au delà de 2018)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

**B2.2 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2018)(3)
Dépenses						
Recettes						

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
Uniquement pour le SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale	

**C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	29 793 449.00	28 043 302.35		28 043 302.35
RECETTES	29 793 449.00	29 210 501.63		29 210 501.63
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	17 601 539.00	8 336 142.30	2 125 247.00	10 461 389.30
RECETTES	17 601 539.00	9 473 971.35	6 100 000.00	15 573 971.35

**2 - BUDGETS ANNEXES 02 : ASSAINISSEMENT**

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	1 334 238.00	602 091.30		602 091.30
RECETTES	1 334 238.00	1 327 053.70		1 327 053.70
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 087 922.00	1 432 880.24	4 102.00	1 436 982.24
RECETTES	5 087 922.00	869 885.81	1 054 934.00	1 924 819.81

**2 - BUDGETS ANNEXES 03 : EAU OZOIR LA FERRIERE**

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	245 265.00	159 871.93		159 871.93
RECETTES	245 265.00	294 739.23		294 739.23
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	918 240.00	195 473.78		195 473.78
RECETTES	918 240.00	192 218.53		192 218.53

**2 - BUDGETS ANNEXES 04 : RPA OZOIR LA FERRIERE**

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	554 200.00	401 460.27		401 460.27
RECETTES	554 200.00	588 063.99		588 063.99
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	192 576.00	83 110.97		83 110.97
RECETTES	192 576.00	71 320.56		71 320.56

**2 - BUDGETS ANNEXES 05 : LOCATIONS SALLES OZOIR**

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	840 060.00	637 921.47		637 921.47
RECETTES	840 060.00	788 306.51		788 306.51
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	311 538.00	95 872.39		95 872.39
RECETTES	311 538.00	38 826.06		38 826.06

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647\_

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	

**3 - PRESENTATION AGREGEE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	32 767 212.00	29 844 647.32		29 844 647.32
RECETTES	32 767 212.00	32 208 665.06		32 208 665.06
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	24 111 815.00	10 143 479.68	2 129 349.00	12 272 828.68
RECETTES	24 111 815.00	10 646 222.31	7 154 934.00	17 801 156.31
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	<b>56 879 027.00</b>	<b>39 988 127.00</b>	<b>2 129 349.00</b>	<b>42 117 476.00</b>
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	<b>56 879 027.00</b>	<b>42 854 887.37</b>	<b>7 154 934.00</b>	<b>50 009 821.37</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

<b>REÇU EN PREFECTURE</b>
<b>Le 18/04/2019</b>
Application agréée E.legalite.com

budget 02

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 31/12/2018
			Montant des tirages 2018	Intérêts (3)	
5191 Avances du trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>					

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/09/00071/C du 22/2/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

## A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 862 311,31									
1641 Emprunts en euros (total)					7 862 311,31									
000111	CREDIT AGRICOLE	25/02/2002	25/02/2002	25/05/2002	198 000,00	F	Taux fixe à 4,83 %	4,83	4,92	EUR	T	P	O	A-1
000119	CREDIT AGRICOLE	20/03/2003	18/03/2003	01/03/2004	212 000,00	V	(Euribor 12 M. Floor -0,15 sur Euribor 12 M.) + 0,15	2,62	2,62	EUR	A	P	O	A-1
000130	SFIL CAFFIL	14/12/2004	14/12/2004	01/06/2005	40 000,00	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,80	EUR	T	P	O	A-1
000157	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/04/2009	383 176,75	F	Taux fixe à 3,3 %	3,30	3,35	EUR	A	P	O	A-1
000190	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/03/2009	295 943,92	F	Taux fixe à 3,29 %	3,29	3,34	EUR	A	C	O	A-1
1053865	Agence de l'eau Seine Normandie	04/10/2017	04/10/2017	04/10/2018	159 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
1064765	Agence de l'eau Seine Normandie	04/10/2017	04/10/2017	04/10/2018	96 150,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
152	SFIL CAFFIL	04/02/2008	04/02/2008	01/02/2009	300 000,00	F	Taux fixe à 4,7 %	4,70	4,77	EUR	A	P	O	A-1
185	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/02/2009	02/02/2009	01/02/2010	500 000,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,47	4,47	EUR	A	P	O	A-1
185	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	02/11/2011	01/06/2013	758 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,56	4,56	EUR	A	P	O	A-1
203	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/02/2014	17/02/2014	01/03/2015	400 000,00	V	Livret A + 1	2,25	2,28	EUR	A	C	O	A-1
	CAISSE D'EPARGNE	16/03/2015	20/03/2015	20/03/2016	2 956 119,64	F	Taux fixe à 3,85 %	3,85	3,91	EUR	A	P	O	A-1
210	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	08/12/2015	25/01/2017	700 000,00	F	Taux fixe à 2,09 %	2,09	2,09	EUR	A	P	O	A-1

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

229	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2017	01/07/2018	01/10/2018	853 861,00	V	(Livret A + 0,75)-Floor 0 sur Livret A	1.50	1.50	EUR	T	C	O	A-1
1643	Emprunts en devises (total)													
1644	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
165	Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671	Avances consolidées du Trésor (total)													
1672	Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
1675	Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
1678	Autres emprunts et dettes (total)				869 487,00									
168	Emprunts et dettes assimilées (Total)				869 487,00									
1681	Autres emprunts (total)													
000133	Agence de l'eau Seine Normandie	09/03/2005	09/03/2005	09/03/2006	13 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
000136	Agence de l'eau Seine Normandie	17/10/2005	17/10/2005	17/10/2006	20 697,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
000142	Agence de l'eau Seine Normandie	25/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	6 818,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
000149	Agence de l'eau Seine Normandie	20/09/2007	20/09/2007	20/09/2008	12 899,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
000182	Agence de l'eau Seine Normandie	01/08/2011	01/08/2011	31/07/2012	108 266,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
162	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2008	16/07/2008	16/07/2009	4 782,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
169	Agence de l'eau Seine Normandie	09/09/2009	09/09/2009	07/09/2010	17 738,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
170	Agence de l'eau Seine Normandie	19/08/2009	19/08/2009	18/08/2010	25 860,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
174	Agence de l'eau Seine Normandie	03/02/2010	03/02/2010	02/02/2011	49 427,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
195	Agence de l'eau Seine Normandie	18/12/2012	18/12/2012	17/12/2013	99 217,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
196	Agence de l'eau Seine Normandie	10/04/2013	10/04/2013	10/04/2014	105 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
200	Agence de l'eau Seine Normandie	17/12/2013	17/12/2013	16/12/2014	28 943,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

214	Agence de l'eau Seine Normandie	20/10/2015	20/10/2015	19/10/2016	71 782,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
215	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2015	15/10/2015	14/10/2016	23 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
219	Agence de l'eau Seine Normandie	18/01/2016	23/09/2016	22/09/2017	265 101,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
227	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2017	15/12/2017	15/12/2018	5 327,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
1682	Bens à moyen terme négociables (total)													
1687	Autres dettes (total)													
<b>Total général</b>					<b>8 721 798,31</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

## A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital		Charges d'intérêt (15)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				6 174 373,98					401 941,46	205 760,83	149 083,89
1641 Emprunts en euros (total)				6 174 373,98					401 941,45	205 745,71	149 083,89
000111	N		A-1	42 352,26	3,15	F	Taux fixe révisable à 0,08%	-0,04	12 850,17	0,00	-3,39
000119	N		A-1	62 151,86	4,17	V	(Euribor 12 M-Floor - 0,07 sur Euribor 12 M) + 0,07	0,00	12 023,39	0,00	0,00
000130	N		A-1	4 253,29	1,17	F	Taux fixe à 3,75 %	3,74	3 262,41	236,32	12,85
000157	N		A-1	247 987,69	9,25	F	Taux fixe à 4,81 %	4,86	19 053,45	12 978,10	9 078,69
000190	N		A-1	189 091,57	9,17	F	Taux fixe à 4,47 %	4,52	13 884,56	9 199,05	7 161,06
1053865	N		A-1	148 455,00	13,76	F	Taux fixe à 0 %	0,00	10 604,00	0,00	0,00
1064765	N		A-1	89 740,00	13,76	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 610,00	0,00	0,00
152	N		A-1	123 632,36	4,08	F	Taux fixe à 4,7 %	4,75	21 498,43	6 915,89	5 374,92
165	N		A-1	327 506,12	10,08	F	Taux fixe à 4,47 %	4,46	22 684,89	15 653,53	13 378,89
185	N		A-1	513 762,11	8,42	F	Taux fixe à 4,56 %	4,55	45 375,06	25 496,65	13 600,99
203	N		A-1	320 000,00	15,17	V	Livret A + 1	1,77	20 000,00	6 032,64	4 744,45
210	N		A-1	2 619 954,57	15,22	F	Taux fixe à 3,85 %	3,89	116 477,50	106 815,87	80 134,22
229	N		A-1	642 298,41	17,07	F	Taux fixe à 2,09 %	2,08	29 149,17	14 033,25	12 491,82
229	N		A-1	843 187,74	19,5	V	(Livret A + 0,75)- Floor 0 sur Livret A (Livret A + 0,75)- Floor 0 sur Livret A	1,45	10 673,26	8 389,53	3 109,38
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)											

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-Regalite.com



**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A2.3**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts parvenus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 31/12/2018.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 18/04/2019**

Application agréée E-legalite.com

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

		<b>A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)</b>					
Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	30					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	6 743 620 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

budget\_02

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
<b>Total</b>						0,00		0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190408-DELIE\_647

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**IV**  
**A2.6**

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166</b>																	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166</b>																	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**REÇU EN PREFECTURE**  
**Le 18/04/2019**  
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N											A2.7
A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)											

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2018	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)								
<b>TOTAL</b>																	

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

budget 02

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>A2.8</b>

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTES EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTES EN CAPITAL AU 31/12 DE L'EXERCICE	COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
<b>TOTAL</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-lexalite.com

70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647\_\_

budget 02

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>		<b>A2.9</b>

**A2.9 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

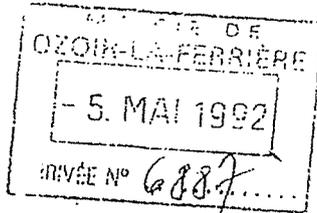
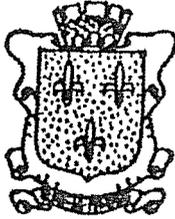
LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E.legalite.com

76\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647\_



Ozoir-la-Ferrière, le

VILLE  
**D'OZOIR-LA-FERRIÈRE**

77330

Tél. 60.20.20.13

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 1992

∴  
Cabinet du Maire

Nouveau Numéro  
Tél. : 60.02.60.13.

Conseillers en exercice : 32  
Présents : 22  
Absents : 10  
Pouvoirs : 7  
Votants : 29

L'an mil neuf cent quatre vingt douze, le sept Avril à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, convoqué le quatre Avril s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacques GIRAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur GIRAUD, Maire - Messieurs AUBRIET - JARRIGE - MICHEL - JAILLARD - PHILIBERT, Maire Adjoint - Messieurs LARRIGALDIE - MONTIGNY - Madame FLEURY - Monsieur THIOUX - Madame KACIMI - Messieurs MUZART - FABARDINES - MISSE N'KAKE - ONETO - LELONG - LOMBARD - MAZALREY - LOYER - Monsieur TABARY - Madame SCHAEVERBEKE - Monsieur AMORETTI -

ABSENTS EXCUSES : Monsieur CHEBROU - Madame NORRO - Messieurs BERTHELOT - MALEYRAN - VANOVERBERGHE - SARRAZIN - FABRE - Madame CHABRILLIAT -

ABSENTS NON EXCUSES : Messieurs FABRE - RAULLO - THOMAS -

POUVOIRS DE : Monsieur CHEBROU à Monsieur MICHEL  
Madame NORRO à Monsieur ONETO  
Monsieur BERTHELOT à Monsieur PHILIBERT  
Monsieur MALEYRAN à Monsieur LARRIGALDIE  
Monsieur VANOVERBERGHE à Monsieur GIRAUD  
Monsieur SARRAZIN à Monsieur TABARY  
Madame CHABRILLIAT à Monsieur LOYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et désigne Monsieur Albert MICHEL, Secrétaire de séance, en application de l'Article L 121-14 du Code des Communes.

DELIBERATION N°466 "DUREE DES CADENCES D'AMORTISSEMENT SERVICE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT."

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

DELIBERATION N°466

OBJET : DUREE DES CADENCES D'AMORTISSEMENT SERVICE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Albert MICHEL, Maire Adjoint.

Monsieur MICHEL soumet au Conseil un projet de cadences d'amortissement des réseaux, ouvrages de génie civil, station de traitement des eaux, installation etc... dans le cadre du Budget eau et assainissement.

DESCRIPTION	DUREE
- Réseaux d'assainissement .....	50 ans
<u>STATION D'EPURATION (OUVRAGES DE GENIE CIVIL)</u>	
- ouvrages lourds .....	50 ans
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation etc... ..	25 ans
- ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisation d'adduction d'eau .....	40 ans
<u>INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE (sauf génie civil et régulation)</u>	
- Pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) installations de ventilation .....	15 ans
- organes de régulation (électronique, capteurs etc.....	5 ans

DELIBERATION N°466

- bâtiments durables ..... 40 ans  
(en fonction du type de construction)
- bâtiments légers, abris ..... 10 ans
- agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques ..... 15 ans
- mobilier de bureau ..... 10 ans
- appareils de laboratoire, matériel de bureau ..... 5 ans  
(sauf informatique), outillage
- matériel informatique ..... 5 ans
- Engins de travaux publics, véhicules ..... 5 ans

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Ouï les explications de Monsieur Albert MICHEL, Maire Adjoint ;

Les divers intervenants entendus ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

Accepte la durée des cadences d'amortissement concernant le service de l'eau ainsi que celui d'assainissement, comme proposé.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.

*Vu et délibéré  
Les jour, mois et  
an que dessus  
Ozoir la Ferrière, le  
Le Maire*



REÇU EN PREFECTURE  
le 18/04/2019  
Application agréée E-legalite.com

**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

au 31/12/2018

Montants en Euros

	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE COMPTABLE
TOTAL 1 : COMPTE = 2115, TERRAINS BATIS	24 300,71	0,00	0,00	24 300,71
TOTAL 1 : COMPTE = 21532, RESEAUX ASSAINISSEMENT	18 728 385,55	335 661,63	6 654 058,58	12 074 326,97
TOTAL 1 : COMPTE = 2154, MATERIEL INDUSTRIEL	1 273,94	25,00	175,00	1 098,94
TOTAL 1 : COMPTE = 2315, TRAVAUX EN COURS VOIRIE	4 411 090,72	0,00	0,00	4 411 090,72
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>23 165 050,92</b>	<b>335 686,63</b>	<b>6 654 233,58</b>	<b>16 510 817,34</b>

(Budget = 02)

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-20190403-DELIB\_647\_

**ETAT DES AMORTISSEMENTS**

au 31/12/2018

Montants en Euros

	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORT. ANTERIEURS	AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	VNC au 31/12
TOTAL 1 : COMPTE = 21532, RESEAUX ASSAINISSEMENT	16 809 839,21	4 644 397,91	335 661,63	4 980 059,54	11 829 779,67
TOTAL 1 : COMPTE = 2154, MATERIEL INDUSTRIEL	1 273,94	150,00	25,00	175,00	1 098,94
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 811 113,15</b>	<b>4 644 547,91</b>	<b>335 686,63</b>	<b>4 980 234,54</b>	<b>11 830 878,61</b>

(Budget = 02)

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-077-217703503-26190409-DELIB\_647\_

## ETAT RÉCAPITULATIF DES ENTRÉES DANS L'ACTIF

période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Montants en Euros

	VALEUR D'ACQUISITION
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE 21532, RESEAUX ASSAINISSEMENT	87 399,49
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE 2315, TRAVAUX EN COURS VOIRIE	509 467,57
<b>TOTAL DES BIENS ENTRÉS DANS L'ACTIF</b>	<b>596 867,06</b>

(Budget = 02)

## AMORTISSEMENTS ET REPRISES EXCEPTIONNELS POUR LES SUBVENTIONS

au 31/12/2018

Montants en Euros

	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	DOTATION DE L'EXERCICE	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE	DONT REPRISE EXCEPTIONNELLE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	V.N.C.
SUBVENTIONS NON VENTILEES	32 215,00	4 813,13	2 147,67	0,00	0,00	0,00	6 960,80	25 254,20
TOTAL : COMPTE =	32 215,00	4 813,13	2 147,67	0,00	0,00	0,00	6 960,80	25 254,20
SUBVENTIONS NON VENTILEES	3 794 705,14	1 312 056,14	252 980,38	0,00	0,00	0,00	1 565 036,52	2 229 668,62
TOTAL : COMPTE = 1311, SUBV EQUIPT AGENCE	3 794 705,14	1 312 056,14	252 980,38	0,00	0,00	0,00	1 565 036,52	2 229 668,62
SUBVENTIONS NON VENTILEES	480 431,58	80 270,67	32 028,79	0,00	0,00	0,00	112 299,46	368 132,12
TOTAL : COMPTE = 1312, SUBV EQUIPEMENT	480 431,58	80 270,67	32 028,79	0,00	0,00	0,00	112 299,46	368 132,12
SUBVENTIONS NON VENTILEES	617 095,09	26 504,07	41 139,69	0,00	0,00	0,00	67 643,76	549 451,33
TOTAL : COMPTE = 1313, SUBV EQUIPEMENT	617 095,09	26 504,07	41 139,69	0,00	0,00	0,00	67 643,76	549 451,33
SUBVENTIONS NON VENTILEES	1 487 411,12	195 665,15	99 160,73	0,00	0,00	0,00	294 825,88	1 192 585,24
TOTAL : COMPTE = 1318, AUTRES SUBV EQUIPEMENT	1 487 411,12	195 665,15	99 160,73	0,00	0,00	0,00	294 825,88	1 192 585,24
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 411 657,93</b>	<b>1 619 309,16</b>	<b>427 457,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 046 766,42</b>	<b>4 365 091,51</b>

(Budget = 02)



70\_DE-077-217703503-20190409-DELIB\_647\_

IV- ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 22

Nombres de suffrages exprimés : 21

VOTE :

✓ Pour : 18

✓ Contre :

✓ Abstentions : 3

Date de Convocation : 3 avril 2019

Présenté par le Maire, Jean-François ONETO

A Ozoir la Ferrière, le 09 Avril 2019

Signature



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Ozoir la Ferrière, le 09 Avril 2019

Les membres du Conseil Municipal :

LISTE D'EMARGEMENT - CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019			
Monsieur Stéphane LAZERME		Madame Anne-Marie CADART	
Madame Josyane MELEARD		Monsieur Ziain TADJINE	
Madame Christine FLECK		Madame Marie-Laure MORELLI	
Madame Dominique BERNARD		Madame Karine SEBAHOUN	
Monsieur Patrick VORDONIS		Madame Isabelle DUPUIT	
Madame Suzanne BARNET		Madame Valérie COLUCCI	
Monsieur Cyril GHOZLAND		Monsieur Alain CAPUSANO	
Monsieur Patrick SALMON		Madame Espérance AUDINEAU	
Madame Chantal BOURLON		Madame Monique GRALL	
Monsieur Frédéric MARCOUX		Madame Isabelle CROS	
Monsieur Jean-Claude DEBACKER		Monsieur Jean-Paul CHONION	
Monsieur Jacques VERDIER		Monsieur Charles KLINZING	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A Ozoir la Ferrière, le 10/04/2019



et de REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2019

Application agréée F.legalite.com

70\_DE-477-2177 035 03-2019 04 03-DELIB\_647\_